

La campagne d'évaluation professionnelle

est lancée !

Ton chef de service va t'inviter à participer à l'entretien individuel

L'évaluation professionnelle est la pièce centrale du puzzle de ta carrière administrative. Il est important d'être vigilant car il conditionne notamment la promotion par tableau d'avancement ou par liste d'aptitude.

Avant de te rendre à cet entretien, **la section te conseille vivement de le préparer !!**

Pour cela, reprends ton compte-rendu de l'année dernière, les faits marquants de ta vie professionnelle en 2021 et prépares tes arguments concernant les objectifs.

Restes vigilant dans la conversation sur les objectifs à fixer (ils ne doivent pas être inatteignables).

N'hésites pas à intervenir sur les conditions de travail, formation et perspectives de carrière.

N'hésites pas à discuter avec ton évaluateur, si quelque chose ne te convient pas, afin d'essayer de te mettre d'accord sur une meilleure formulation.

Dans sa forme, l'entretien peut se dérouler en présentiel ou en audio.

La 2^{nde} étape est la redescente du compte-rendu d'entretien professionnel (CREP).

Le CREP doit faire l'objet de toute votre attention sur l'ensemble de ces rubriques .

N'hésites pas à mentionner tes observations ou réserves dans la partie « expression de l'agent ». Ne signes pas tout de suite. Tu disposes d'un délai de 15 jours pour prendre connaissance de ce document et l'amender en conséquence.

N'hésites pas à nous solliciter. Demandez nous un avis, cela n'engage à rien !

En plus de ton correspondant, tu peux contacter les personnes suivantes :

- David BERNAGOUT : david.bernagout@dgfip.finances.gouv.fr
- Richard PELLUCHON : richard.pelluchon@dgfip.finances.gouv.fr
- Marie Anne RIVIERE : marie-anne.riviere@dgfip.finances.gouv.fr
- Florence ALFIDEO : florence.alfideo@dgfip.finances.gouv.fr
- Agnes LIGER : agnes.liger@dgfip.finances.gouv.fr

